

Le Sud Alsace : territoire leader de l'électrification du fret

Dans le cadre du plan national pour l'électrification des usages présenté par le Premier ministre, et plus particulièrement de la mesure visant à identifier d'ici au 1er juin 2026, 100 territoires bénéficiant d'un accompagnement renforcé de l'État, le Sud Alsace présente une candidature crédible, immédiatement opérationnelle et stratégiquement positionnée pour devenir un démonstrateur national de la décarbonation des transports lourds.

Le territoire du Sud Alsace concentre en effet des infrastructures logistiques, industrielles et multimodales rares à l'échelle nationale, permettant d'engager rapidement une électrification massive du transport routier de marchandises.

Un territoire particulièrement adapté à l'électrification des poids lourds

Le Sud Alsace concentre plusieurs plateformes logistiques d'importance régionale et transfrontalière, dont l'activité repose majoritairement sur des trajets de moyenne distance. (dessertes industrielles, navettes entre entrepôts, liaisons portuaires, flux transfrontaliers de proximité et distribution régionale). Ces usages sont aujourd'hui compatibles avec la maturité technologique des batteries destinées aux poids lourds électriques.

Le Sud Alsace constitue l'un des rares territoires français réunissant, dans un périmètre géographique resserré, des infrastructures portuaires, ferroviaires, routières et aéroportuaires de premier plan :

- les ports de Mulhouse-Rhin, 3^{ème} ensemble portuaire fluvial français, représentant près de 8,5 millions de tonnes de trafic annuel, dont environ 6 millions de tonnes par voie fluviale, 1 million de tonnes par le rail et 1,6 million de tonnes par la route ;
- le port rhénan de Colmar Neuf-Brisach, plateforme multimodale traitant près de 1,4 million de tonnes de marchandises par an ;
- l'EuroAirport Bâle-Mulhouse, infrastructure logistique internationale accueillant plus de 100 000 tonnes de fret aérien annuel et connecté aux principaux axes économiques européens.

Cette concentration de flux logistiques, industriels et transfrontaliers fait du Sud Alsace un terrain particulièrement pertinent pour expérimenter l'électrification à grande échelle des poids lourds.

Une stratégie pragmatique et progressive

Après plusieurs années d'hésitation sur le vecteur de la décarbonation des poids lourds, la solution mature qui s'impose est désormais évidente : l'électrification. L'objectif poursuivi par les pouvoirs publics est de créer les conditions permettant aux entreprises logistiques de convertir progressivement leurs flottes vers l'électrique.

Dans cette phase de transition, les entreprises hésitent encore à investir massivement dans l'électrification de leurs flottes, freinées par les coûts des infrastructures de recharge. **La priorité est donc d'accélérer l'implantation de bornes de recharge rapides sur des sites stratégiques du territoire.** Leur juste mutualisation initiale permettra de d'amorcer une

dynamique désormais sure. Une première phase de déploiement pourrait notamment cibler :

- les ports de Mulhouse-Rhin ;
- la zone logistique et industrielle de l'EuroAirport ;
- le port rhénan de Colmar Neuf-Brisach ;
- les principaux corridors logistiques connectés aux axes A35 et A36.

Cette approche permettra aux acteurs économiques de concentrer leurs investissements sur le renouvellement de leurs véhicules, tout en sécurisant les conditions opérationnelles nécessaires au basculement vers l'électrique.

L'objectif est également de structurer progressivement un corridor logistique décarboné entre les plateformes industrielles, portuaires et transfrontalières du Sud Alsace.

Des dispositifs financiers déjà mobilisables

Le territoire pourra s'appuyer sur les dispositifs nationaux récemment annoncés :

- le plan d'électrification présenté par EDF, prévoyant :
 - 30 M€ d'aides à l'achat pour accompagner la conversion de poids lourds diesel vers l'électrique ;
 - 50 M€ consacrés à l'installation de 180 bornes de recharge poids lourds sur le territoire national ;
- le plan d'électrification gouvernemental prévoyant :
 - une revalorisation des aides à l'achat pouvant dépasser 100 000 € par tracteur routier électrique à compter du 1er juin 2026.

Ces dispositifs constituent une opportunité concrète pour aider les entreprises du Sud Alsace à électrifier leur flotte poids lourds.

Un levier local complémentaire : l'exonération de taxe poids lourds

La future mise en œuvre de la taxe poids lourds par la Collectivité européenne d'Alsace pourrait également devenir un levier d'incitation majeur.

La création d'un dispositif d'exonération pour les poids lourds électriques, à l'image du modèle suisse voisin, renforcerait fortement l'attractivité du territoire pour les transporteurs engagés dans la transition énergétique, notamment dans un contexte transfrontalier particulièrement marqué.

Des bénéfices directs pour les habitants et l'économie locale

Le passage à l'électrification massive des poids lourds apporterait des bénéfices :

Aux industriels et aux logisticiens

- Réduction des coûts d'exploitation et de maintenance
- Moindre dépendance au pétrole et meilleure maîtrise des coûts énergétiques
- Valorisation de l'image RSE et avantage dans les appels d'offres
- Amélioration du confort de conduite et de l'attractivité des métiers

Aux habitants et au territoire

- Forte réduction du bruit routier, notamment en zone urbaine
- Amélioration de la qualité de vie autour des axes logistiques
- Réduction des risques sanitaires liés à la pollution
- Diminution des émissions de CO₂ et contribution aux objectifs climatiques
- Meilleure acceptabilité des activités logistiques sur le territoire
- Modernisation et attractivité renforcée des territoires industriels
- Valorisation possible de la production d'électricité locale

Une démarche partenariale à construire avec l'État

Cette note constitue une proposition d'intention dans le cadre du dispositif « territoires 100% électriques » pour lequel les Préfets sont invités à remonter des propositions avant la fin du mois de mai.

Le projet pourrait s'appuyer sur un tour de table associant notamment :

- Territoire d'Énergie Alsace (TEA) ;
- la Collectivité européenne d'Alsace ;
- les Ports de Mulhouse-Rhin et le Port rhénan de Colmar Neuf-Brisach ;
- Mulhouse Alsace Agglomération ;
- la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach ;
- Saint-Louis Agglomération
- les gestionnaires de réseaux, énergéticiens et acteurs privés de la logistique.
- Les entreprises de transport routier et leurs fédérations

Une capacité réseau à sécuriser et anticiper

Le Sud Alsace bénéficie d'un environnement historiquement industrialisé et largement électrifié, favorable au développement de nouveaux usages électriques à grande échelle.

Le projet nécessitera toutefois une anticipation des capacités de raccordement et des besoins en puissance sur les principaux sites logistiques et multimodaux du territoire :

- capacités réseau disponibles ;
- puissances mobilisables ;
- délais de raccordement ;
- éventuels besoins de renforcement ;
- conditions de déploiement de hubs de recharge à forte puissance.

Une ambition de long terme pour l'électrification des transports lourds

L'électrification des poids lourds constitue aujourd'hui le segment le plus mature de l'électrification des transports lourds. Le Sud Alsace peut devenir un démonstrateur national de cette première étape de décarbonation logistique.

Cette dynamique pourrait à terme être élargie à d'autres modes de transport :

- développement du transport fluvial électrique sur le Rhin, dans la continuité des initiatives portées par CNR et CMA-CGM sur le Rhône ;

- expérimentation de solutions ferroviaires légères et décarbonées pour certaines lignes régionales (par exemple : la ligne Thann > Kruth), en s'appuyant notamment sur le savoir-faire industriel alsacien de l'entreprise Lohr.

Le Sud Alsace pourrait ainsi devenir un laboratoire national de l'électrification multimodale des transports lourds.

Raphaël SCHELLENBERGER,

Député du Haut-Rhin

Chargé par le Premier ministre d'une mission sur l'électrification de l'industrie